

Rotary Club Verbier St-Bernard : une tradition de soutien au talent musical

Depuis 2014, le Rotary Club Verbier St-Bernard marque son attachement au Verbier Festival en attribuant un prix de 5000 francs à un ou une interprète suisse de l'Academy: soliste ou artiste lyrique.



Le jeune violoncelliste Samuel Niederhauser, lauréat du Prix 2024 du Rotary Club de Verbier Saint-Bernard

Le nom de l'artiste est proposé au Rotary Club par le Verbier Festival. Nombre des lauréats des années précédentes sont devenus des interprètes importants, telle la violoncelliste Estelle Revaz ou la pianiste Fanny Monnet. Quant à la violoniste Ilya Eigus, récompensée par le Rotary Club Verbier Saint-Bernard en 2023, elle a remporté en 2024 le Premier Prix du très prestigieux Concours International de Violon Arthur Grumiaux. Il faut signaler que la fidélité du

Rotary Club au Verbier Festival au long de ces dernières années a été rendue possible par la générosité de ses membres, tout particulièrement Jérôme Viellet et Guy Morand.

Samuel Niederhauser, lauréat 2024

C'est le talentueux Samuel Neiderhauser qui s'est vu décerner hier le Prix 2024 du Rotary Club Verbier St-Bernard. Âgé de 26 ans et originaire de Berne, détenteur d'un Master

Voici la liste des Prix distribués LAURÉATS DU PRIX ROTARY

2024

Samuel Niederhauser, violoncelle (VF Academy)
Originaire de Berne

2023

Ilya Eigus, violon (VF Academy)
Originaire de Zurich

2022

Charlotte Bernhard, violoncelle (VF Junior Orchestra)
Originaire de Valais

2021

Fanny Monnet, piano (VF Academy)
Originaire de Valais

2019

Anton Spronk, violoncelle (VF Academy)
Originaire de Zurich

2018

Axelle Richet, violoncelle (VF Junior Orchestra)
Originaire de Genève

2017

Sumina Studer, violon (VF Academy)
Originaire de Zurich

2016

Guillaume Jacot, violon (VF Orchestra)
Originaire de Vaud

2014

Estelle Revaz, violoncelle (VF Academy)
Originaire du Valais

de soliste à la Musik-Akademie de Bâle, le violoncelliste a déjà remporté plusieurs récompenses, dont le prix Guy Fallot du Concours de Genève en 2021, et le troisième prix du Concours Paulo Cello en 2023.

Il se produit régulièrement soliste avec des orchestres que l'Orchestre de chambre de Zurich, l'Orchestre international de chambre de Vienne et l'Orchestre des jeunes de Gstaad.

ANECDOTES

Les anecdotes d'André Guinnard

Les Alpes et sa faune, en 1857

Avec un petit sourire, je vous livre un extrait du livre de Frédéric de Tschudi, qui a écrit « LES ALPES » en 1857. Né en 1820, ce pasteur puis Conseiller d'Etat à St-Gall, écrivain et savant, décrit une époque où la faune sauvage de nos régions suscitait la crainte. Je

le cite, avec sa ponctuation : « Anciennement les bouquetins habitaient avec les chamois la région alpine, aujourd'hui ils sont presque extirpés, et, là où ils existent encore, ils ont été repoussés dans la région des neiges. En Suisse, ils n'habitent plus que le massif du Mont-Rose et ses ramifications, mais ils y sont peut-

être plus nombreux qu'on ne le suppose. Les îles rocheuses et les hauts pâturages presque inaccessibles, qui y sont entourés de toute part d'immenses glaciers, leur offrent encore un asile assez assuré. Enfin les antres et les cavernes des plus grands carnassiers de la Suisse se trouvent dans l'alpe. Des poursuites incen-

santes et couronnées de succès, ainsi que le progrès de l'agriculture, ont successivement expulsé du bas pays des vallées ces animaux dangereux et les ont contraints à se réfugier dans les hautes forêts et dans les ravins sauvages des Alpes, mais là n'a pas encore réussi à exterminer totalement. C

dans l'Alpe que les loups et les loups-cerviers épient les chèvres, les moutons, les chamois et les lièvres ; c'est de l'Alpe que partent les ours pour faire leurs longues excursions et venir flâner pendant la nuit aux portes des étables. Les loups sont très rares dans la Suisse orientale, mais ils sont plus communs dans les cantons méridionaux et occidentaux. Quant aux lynx et aux ours, il en existe encore partout dans les hautes chaînes, où ils ne sont rien moins que rares. Au Valais et au Tessin, ces trois carnassiers sont sédentaires ; dans l'Oberland bernois, dans le canton de Fribourg et dans le Jura, il y a encore des ours et des loups ; aux Grisons et dans le canton d'Uri, les ours sont assez communs mais les loups sont rares ».

Plus loin, Frédéric de Tschudi rappelle :

« L'Hôtel-de-Ville de Davos avec ses gueules de loups, la maison de commune d'Hermence, où sont suspendues des têtes d'ours, de loups et de lynx, celle de Louèche-les-Bains, qui abrite sous son toit treize loups empaillés, ouvrant leurs gueules blanchies, ce sont là d'éloquents monuments qui témoignent de la fréquence de ces prédateurs à l'époque du bon vieux temps.

Si l'Alpe est pauvre en animaux, si elle paraît déserte à celui qui la visite, elle n'en héberge pas moins les quadrupèdes et les oiseaux les plus intéressants de toute la Suisse, puisqu'elle est la patrie des ours, des gypaètes, des loups, des chamois, des aigles, des marmottes, des vipères, des lynx, etc. ... En tous cas, sous le rapport de la faune, notre région alpine est plus riche que la région correspondante en Scandinavie ».

Caisses de pension et Curala

Il paraît que les Caisses de pension ont une fortune d'un ordre de grandeur de près de 1200 milliards de francs, dont au moins 21 % sont investis dans l'immobilier de rente, soit environ 250 milliards. Sachant

que près de 10 % de ces 250 milliards (donc 25 milliards) est payé par les populations alpines, ces caisses devraient, par simple équité, réinvestir près de 25 milliards en immobilier, dans les régions de montagne. Or ce n'est de loin pas le cas. Le retour équitable est même proche de zéro. Explication normale des caisses : « Nous devons rentabiliser au maximum les capitaux qui nous sont confiés ». Ainsi, ces caisses préfèrent investir notre part en HLM à Genève ou en immeubles commerciaux ou de prestige à Zurich, à Bâle, par exemple.

Il existe une rare exception. En effet nous savons que des caisses ont promis d'investir 50 millions à Curala au Châble. Cet important investissement doit être relevé et cité en exemple. Certes, ce n'est qu'un tout petit début et un tout petit retour (0,2 % de 25 milliards). Mais n'est-ce pas à nous, habitants des vallées alpines, de leur présenter des projets avec un rendement raisonnable ? Où, ne devrions-nous pas exiger qu'un certain quota de leurs investissements (3% ?) soit obligatoirement investi en vallées alpines ? À noter que ce retour d'ascenseur assurerait aussi des emplois et des revenus durables et bienvenus pour les régions concernées.

Des pistes pour comprendre notre tourisme

Le tourisme, particulièrement de montagne, est en continue mutation, donc peu durable pour une partie de ses composantes. L'écrivain Stendhal a utilisé le mot *touriste* pour la première fois, dans ses trois tomes « Mémoires d'un touriste ». Il fait la distinction entre le voyageur qui voyage et le touriste qui découvre et s'arrête dans un lieu. Ce dernier était hébergé chez l'habitant ou chez l'aubergiste. Les pèlerins furent, paraît-il, les premiers voyageurs touristiques, avec hospitalité, souvent désintéressée. Puis, dès le 13^e siècle, il y eut une forme de tourisme popularisée par les croisades. Au 15^e siècle, le tourisme com-

mence à se professionnaliser. En 1553, est publié le premier guide touristique : *Le Guide des Chemins de France*. Au 18^e siècle, J-J Rousseau parle de « décors ». Nous disons « environnement » aujourd'hui. A cette même époque, les Anglais commencent à beaucoup voyager. On voit aussi apparaître les premiers restaurants en France. Mais au 19^e siècle, le train bouleverse le tourisme naissant. Puis, presque en même temps, des routes sont construites dans toutes les vallées alpines, ce qui favorise l'explosion des déplacements en voiture.

Mieux, le corps médical recommande des séjours à la montagne pour diverses maladies. La construction de sanatoriums, cliniques privées et autres hôtels spécialisés sont à la base du développement de nombreuses régions des Alpes. Citons l'Innertal, Montana, Leysin, Loèche-les-Bains... Puis, la facilité des déplacements booste la construction de lieux de villégiatures aux bords de mer et à la montagne. Des sites remarquables sont valorisés et des parcs d'attractions surgissent selon les opportunités. Nous pourrions aussi décrire l'influence pour notre tourisme de l'assainissement de la plaine du Rhône et des cours d'eau, voire de la construction des barrages. Pour nos régions de montagne, les accès par routes, par câbles et par rails ont donc été déterminants pour les régions concernées. Certes, ce sont les indigènes qui ont réalisé les premiers investissements (hôtels, restaurants, remontées mécaniques). Mais très vite, dans les années 1960/1980, notre tourisme se gave de plus en plus de capitaux étrangers. Elles enrichissent les acteurs locaux et créent la vraie base de notre tourisme. Les Autorités, parfois avec naïveté, contrôlaient difficilement ce développement. Il a fallu créer des règles novatrices, voire de nouvelles lois cadres. Et en même temps, il a fallu professionnaliser la construction et l'exploitation de notre tourisme. L'hôtellerie bénéficiait déjà de ses propres règles de-

puis des décennies, mais pas les acteurs de la construction et de la gestion immobilière. A ce sujet, je dois souligner que la solidarité, le professionnalisme et l'esprit pionnier des bagnards, des Verbierains essentiellement, ont fait merveille. Les acteurs bagnards furent très clairement les pionniers de la formation en gestion d'un parc immobilier de station de montagne. Les premiers à avoir réussi à professionnaliser la gestion des logements de vacances et l'organisation de l'administration de PPE. Les cours élaborés par eux furent repris par l'Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier en vue de former des experts de très haut niveau.

Vers les années 1980/2000, les structures du savoir-faire se mettent en place. Les acteurs à succès des stations sont les architectes, les agents immobiliers, les hôteliers, les artisans et les commerçants. Après s'être enrichis, bon nombre de ces acteurs indigènes ont cédé leur business à de jeunes forces. Mais ... pas à leurs héritiers, lesquels sont devenus assez riches pour profiter d'une vie socialement plus simple pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Ils aménagent au bas de la vallée ou en ville. Fini de travailler jusqu'à pas d'heure, tous les jours de la semaine. Les indigènes ont donc vendu leurs activités, généralement lucratives, à des sociétés ou à des entrepreneurs étrangers. Les années 2000/2020 ont vu la population indigène diminuer à tel point que près de 80 % de l'activité des services et d'exploitation commerciale locale est en mains d'allogènes. Politiquement, ces allogènes (et les résidents étrangers) ne s'impliquent que très peu dans les affaires communales. Ils ne votent pas assez. Verbier (avec Médières) est largement sous représenté au Conseil Communal, là où devrait se décider son avenir. Ce constat pourrait devenir la problématique des années 2020/2040. Oh ! On se réveille ?

André Guinnard